

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Toute personne souhaitant participer aux programmes de Boulogne-sur-Mer Langues et Cultures doit être en règle vis-à-vis de l'administration française concernant son séjour en France. Elle doit remplir un formulaire d'inscription et accepte par conséquent les conditions d'inscription.

Les participants doivent être obligatoirement assurés (en cas de maladie, d'accident, d'hospitalisation, de rapatriement...) pendant le séjour en France. Ils doivent être également assurés pour la responsabilité civile (assurance pour les dommages corporels, matériels ou immatériels éventuellement causés à des tiers ou des matériels). : les attestations d'assurance sont à fournir avant le début du séjour.

Les frais d'administration et d'adhésion s'élèvent à 45 euros par personne et par an.

Pour compléter les formalités d'inscription, il est nécessaire de joindre au bulletin d'inscription rempli et signé :

- une photo d'identité.
- la photocopie du passeport ou d'une pièce d'identité.
- un acompte d'au minimum 200 € à l'ordre de BMLC (Boulogne-sur-Mer Langues et Cultures).

Si l'inscription a lieu moins de 7 semaines avant le début de la formation, l'acompte devra être égal au minimum à 50 % du montant total de la prestation.

Dès réception du dossier d'inscription et du paiement, une confirmation d'inscription est adressée par email ou par courrier comprenant les informations concernant votre réservation (cours, hébergement, ...), les sommes déjà versées et le montant restant à régler, votre certificat d'inscription.

Aucune réservation ne peut être garantie sans dossier d'inscription accompagné d'un premier règlement ou de la totalité du paiement.

Mode de paiement (en euros uniquement)

Par virement bancaire :

Boulogne-sur-Mer Langues et Cultures
Banque : CIT Municipal Boulogne-sur-Mer
Adresse : 10 rue du Pot d'Étain – 62200 Boulogne-sur-Mer
IBAN : FR76 1617 0620 1600 3453 2030 022
BIC : CMUBFR21

Par chèque bancaire au nom de Boulogne-sur-Mer Langues et Cultures.

En espèces ou par carte bancaire sur place.

Dans tous les cas, les frais bancaires, frais de change et autres commissions bancaires sont à la charge de l'étudiant et seront refacturés si nécessaire.

L'accueil des jeunes de moins de 18 ans est soumis à autorisation parentale.

Les différents documents à remplir sont adressés aux parents par BMLC.

Les participants doivent être âgés de 12 ans minimum le premier jour du stage, sauf s'il s'agit d'un groupe avec accompagnateurs ou de jeunes accompagnés par des parents.

Date limite d'inscription

Il est conseillé de s'inscrire au minimum deux à trois mois avant le début des séjours.

Cependant, les inscriptions sont acceptées jusqu'à 1 semaine avant le début des cours, sous réserve de places disponibles

Conditions d'annulation et de remboursement

Toute demande de remboursement doit être adressée par écrit impérativement avant le début du séjour en indiquant les coordonnées du compte à créditer.

Pour toute annulation plus de 3 semaines avant le début du séjour, la somme de 60 € ainsi que les frais d'administration et d'adhésion seront déduits du montant remboursé. Pour toute annulation entre 1 jour et 21 jours avant le début du séjour, la somme de 120 € ainsi que les frais d'administration et d'adhésion seront déduits du montant remboursé.

Aucun remboursement ne pourra être effectué dès que les cours ont commencé.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'arrivée après le début du séjour ou en cas de départ anticipé.